

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 13 FÉVRIER 1889

GRANDE NATURALISATION.

PROJET DE LOI PRÉSENTÉ PAR LA COMMISSION.

MESSIEURS,

La Commission des naturalisations a l'honneur de vous proposer le projet de loi suivant, sur une demande de grande naturalisation portée au feuillet n° 4, et soumise à la prise en considération par la Chambre.

Le Secrétaire,

JULES DE BORCHGRAVE.

Le Président,

B^{OP} H. DE PITTEURS-HIÉGAERTS.

DATE et NUMÉRO DU RAPPORT	PROJET DE LOI.
15 février 1889, n° 108.	Léopold II, ROI DES BELGES, <i>À tous présents et à venir, Salus.</i> Vu la demande du sieur JOHN-JOSEPH WARD-MEULENBERGH, ingénieur civil et administrateur de la Société anonyme des carrières de Gougnyes, à Bruxelles, né à Manchester (Angleterre), le 10 septembre 1843, tendant à obtenir la grande naturalisation ; Vu le § 1^{er} de l'article 2 de la loi du 6 août 1881 ; Attendu que les formalités prescrites par l'article 6 de la même loi ont été observées ; Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit : ARTICLE UNIQUE. La grande naturalisation est accordée au sieur JOHN-JOSEPH WARD-MEULENBERGH.

